



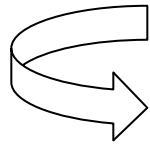
Choc des savoirs

**Quel(s) collège(s) voulons-nous pour
l'Enseignement catholique ?**

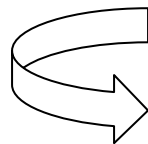
Webinaire du 6 mai 2024

Cheminement proposé

Les annonces relatives au « Choc des savoirs »



Petit détour du côté de notre proposition éducative
et de notre liberté



Quel collège voulons-nous promouvoir ?

Axe 1 : Mieux soutenir les enseignants

Annonces

- **Révision des programmes**
 - Objectifs annuels (2024)
 - Nouveau socle commun (2025)
 - Approches plus concrètes en maths (2024) et en langues (2025)
 - Enseignement moral et civique renforcé (30 mn dans l'horaire d'Hist/Géo)
- **Labellisation des manuels (2024)**

Points d'attention

- Quid de la progressivité des apprentissages et des rythmes différenciés ?
- Ne pas faire fi des acquis réalisés sur la notion de compétences
- Veiller à l'articulation socle et programmes

- Quid de la liberté et de la créativité pédagogique des enseignants ?

Axe 2 : Adapter l'organisation des enseignements aux besoins des élèves

Annonces

- **Mettre en place des groupes en maths et français au collège (2024 en 6^{ème} et 5^{ème})**

Points d'attention

- Importance de la notion de groupe d'appartenance.
- Penser les organisations en termes de groupes de besoins ou de compétences, parfois même juste en groupes réduits.
- Souplesse indispensable, laissée à la responsabilité des équipes en fonction des contextes.
- Quelle articulation avec la différenciation en classe?

Axe 2 : Adapter l'organisation des enseignements aux besoins des élèves

Annonces

- **Renforcement pour les élèves en difficulté :**
 - PPRE et stages de réussite sur vacances
 - 2h de soutien hebdomadaires possibles
- **Utilisation de l'IA en 2^{nde} pour personnaliser les apprentissages (ex à la maison) (2024)**
- **Renforcer les enseignements fondamentaux en LP et le travail en groupes réduits (2024)**

Points d'attention

- Quelle articulation avec les groupes, l'accompagnement personnalisé, devoirs faits...?
- Prendre en compte l'inégal accès au numérique.
- Attention à l'iniquité des situations familiales

Axe 3 : Rehausser le niveau d'exigence et d'ambition pour tous

Annonces

- **Evaluation :**
 - Suppression des correctifs académiques pour le DNB et le Bac (2024)
 - DNB : nouvel équilibre CC/ET (40/60), CC fondé sur la moyenne des notes (2025)
 - Mentions données en CAP (2025)
 - Epreuve anticipée de culture mathématiques et scientifique en 1^{ère} GT (2026)

Points d'attention

- Créer une culture d'évaluation partagée au sein de l'établissement : projet d'évaluation

Axe 3 : Rehausser le niveau d'exigence et d'ambition pour tous

Annonces

- **Brevet obligatoire pour le passage au lycée :**
 - Création d'une prépa lycée (2025)
- **Redoublement : dernier mot aux enseignants (2024)**
 - 1D : Proposition devient Décision
 - PPRE pour les élèves en difficulté + stages de réussite lors des vacances

Points d'attention

- Une vraie problématique pour les élèves qui souhaitent un passage en lycée pro.
- Incohérence avec les ambitions portées par la réforme sur la voie professionnelle.
- La décision revient au CE en dialogue avec l'équipe **et** les parents

La proposition éducative de l'école catholique : Une contribution originale au service public d'éducation

Affermir et mieux faire connaître notre projet

- Dignité de la personne
- Accueil de tous
- Altérité
- Fragilité

→ 4 fondements essentiels du projet
d'éducation intégrale

Exercer une liberté responsable

Article L442-1

(...) l'enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au contrôle de l'Etat. L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience.

Article R442-35

Les classes sous contrat d'association respectent les programmes et les règles appliquées dans l'enseignement public en matière d'horaires sauf dérogation accordée par le recteur d'académie en considération de l'intérêt présenté par une expérience pédagogique.

Article L914-1

Les charges afférentes à la formation initiale et continue (...) font l'objet de conventions conclues avec les personnes physiques ou morales qui assurent cette formation dans le respect du caractère propre de l'établissement visé à l'article L. 442-1

Le caractère propre : poursuivre les mêmes visées mais autrement

- Un projet éducatif porté par une communauté
- Le projet d'établissement : une déclinaison du projet éducatif
- Etre garant des programmes et des horaires
- Exercer sa liberté dans :
 - L'organisation pédagogique et les démarches mises en œuvre
 - La vie scolaire
 - L'articulation entre les dimensions éducatives et pédagogiques
- Les relations avec les familles : contrat de scolarisation, charte éducative de confiance, règlement intérieur

Quel collège voulons-nous promouvoir ?

- **Un collège qui accueille et accompagne tous les élèves :**
 - Consolider les acquis de l'école primaire : renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en personnalisant les pratiques.
 - Permettre à tous d'acquérir les compétences du socle commun.
 - Permettre à chacun de construire progressivement son parcours d'orientation.
 - **Lieu d'une éducation intégrale :**
 - Donner sens aux apprentissages : projets, parcours, enseignements interdisciplinaires...
 - Former corps, cœur et âme.
 - Travailler à l'accessibilité des apprentissages.
- **Articuler 3 dimensions essentielles : Différenciation – Orientation – Evaluation**